



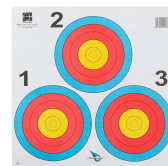
## La Cie d'Arc de ST GERMAIN-SUR-MORIN

Vous invite les 22 et 23 novembre 2025,  
pour le concours en salle 2 x 18 m.  
Sélectif pour les Championnats de France  
de para-tir à l'arc et de tir à l'arc



### Information :

Pour les archers qui choisiront le blason tri-spots en 40, nous  
utiliserons le blason « VEGAS » classique et poulies.



**Lieu du concours :** Centre sportif - Jacques GODET - Route de Montguillon à St Germain sur Morin

### Buvette sur place

### Horaires du début des tirs :

Ouverture du greffe 1 heure avant chaque départ.

Inspection du matériel pendant les 3 volées d'essai au rythme AB-CD

Samedi : 9h00 - 13h00 17h00

Dimanche : 9h30 - 14H30

### Remise des prix :

 Dimanche à 19h00

Récompenses aux 3 premier(e)s dans les catégories jeunes et para-tir à l'arc et aux premier-e-s des catégories U21, S1, S2, S3.

### Inscriptions : 10 € pour toutes les catégories

Inscription uniquement via Inscript'Arc : <https://casgsm77-salle.inscriptarc.fr/>

Confirmation de l'inscription par l'envoi de la participation financière sous 72h ou paiement directement via Inscriptarc.

Benjamin LOUCHE 12 chemin du clos du roi - 77860 Saint Germain sur Morin

Information : 0609184228 – [casgsm77.concours@gmail.com](mailto:casgsm77.concours@gmail.com)

**Date limite des inscriptions le mercredi 19 novembre 2025.**

### BLASONS :

- Suivant le règlement en vigueur de la FFTA
- Les archers « arc-classique » désirant tirer sur tri spots doivent en faire la demande dès l'inscription.
- **Pour chaque départ nous avons une cible pouvant accueillir les U11.**

Tenue sportive, blanche ou de Compagnie/Club souhaitée, chaussures de sport obligatoires.

Licence compétition obligatoire (dématérialisée, copie papier ou C.N.I)

**Toutes les mesures sanitaires seront prises en fonction des obligations du moment.**



Affiliation FFTA : 08 77 040